



ACTUALITES

URGENT : Information en direct de Service-Public.fr

Remboursement intégral d'une consultation dite « longue » pour les personnes vulnérables qui n'ont pu consulter leur médecin traitant depuis le 17 mars ; par vulnérables on entend celles reconnues à risque de contracter une forme grave de COVID-19 et celles souffrant d'une affection chronique reconnue par l'Assurance maladie (ALD). La date-limite pour la prise en charge à 100% de cette « consultation longue », initialement fixée au 30 juin, a été repoussée au **15 septembre**.

CFR

Retraite

Incertitudes multiples

Reprise économique, indispensable

AFJ du 1er juillet ouvrait sur l'évidente constatation d'un bilan économique-sanitaire bien amer. Ce bilan a certes été affiné depuis avec, suivant les domaines, des lueurs d'espoir ou, au contraire, des aggravations préoccupantes. Toujours est-il que, non uniformément partagées par la classe politique et par l'ensemble des partenaires sociaux, les conclusions tirées de ce bilan n'ont pas encore persuadé l'Exécutif de privilégier les conditions d'une franche reprise économique compatible avec un durcissement des précautions anti "2ème vague" du virus. Une telle reprise, infiniment souhaitable, remplira sans doute progressivement trains, métros, avions. Elle aidera évidemment les caisses de retraite à verser l'intégralité de leur dû aux échéances normales. En revanche, elle pourrait augmenter les risques de contagion du virus : équation difficile à